TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER DU PAYSAGE

|  |  |
| --- | --- |
| S:\POLE ADMINISTRATIF\LOGOS\Logos SIGMA\logo_grand_Transp.png |  |
|  |  |
| **PUBLIC**: Personnes privées d’emploi à partir de 16 ans prioritairement sans qualification professionnelle, sur prescription par un CEP d’une structure habilitée : Mission Locale, Pôle emploi, Cap emploi, PLIE … | **objectifs**A l’issue de la formation, le stagiaire sera en capacité d’aménager et entretenir un espace paysager dans un objectif esthétique, fonctionnel ou écologique. |
| **ModalitEs et conditions d’accès** **Vérification des** **Prérequis** * Niveau souhaité : savoir de base en français et mathématiques
* Un projet professionnel construit et validé par un prescripteur ou une expérience dans le domaine.
* Conditions particulières : aptitudes physique et travail en extérieur
* S’exerçant en milieu extérieur, le métier de d’ouvrier paysager requiert une bonne condition physique pour effectuer des travaux d’entretien d’un espace paysager.

**Nombre de participants**De 6 à 14 stagiaires maximum par session**tARIF**La formation est entièrement financée par la Région, il n'y a pas de reste à charge pour les participants. **Equipements de sécurité à la charge du participant.** | programme de formation**1. Entretenir un espace paysager**• Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire.• Entretenir une surface herbacée à semi ligneuse.• Tailler des arbres et des arbustes.• Abattre et débiter un arbre de petites dimensions.• Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux• Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices.**2. Végétaliser un espace paysager**• Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire.• Protéger des végétaux des parasites, maladies et adventices.• Réaliser un gazon ou une couverture végétale.• Planter des arbres et des arbustes.• Réaliser un massif ornemental.**3. Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager**• Protéger des végétaux des parasites, maladies et adventices.• Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager.• Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses d’un espace paysager.• Poser et entretenir un réseau d’arrosage |
| modalitÉs de recrutementInformations collectives et de positionnement : **14 , 21, 28 septembre 2023 à** 9h00 à Sigma Formation Aubagne.Phase de positionnement : Information collective, tests de positionnements et entretien individuel avec le référent formation sur le projet professionnel en lien avec la formation, la disponibilité et la motivation. Analyse du CV à jour.Le recrutement est validé par une commission regroupant le centre de formation, les prescripteurs et le financeur le **5 octobre 2023**.**intervenants**L’équipe pédagogique, coordinateurs et formateurs, est spécialisée dans la formation d’adultes et possèdent les qualifications et les expériences professionnelles dans le domaine de la formation et/ou des métiers visés par la formation**DEBOUCHÉ EMPLOI OU SUITE DE PARCOURS EN FORMATION**Métiers visés : ouvrier paysager, jardinierPoursuites de formation : BP aménagement paysager-**accessibilitÉ**Transports en commun : Bus : Ligne n ° 1 Arrêt – Les Paluds - Marseille : Cartreize - 102Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite Référent handicap : Sylvie Hezari sylvie.hezari@sigma-formation.fr Consulter ces informations : [www.sigma-formation.fr](http://www.sigma-formation.fr) | durÉe de la formationDates : du 16/10/2023 au 05/06/2024Durée : 23 semaines-805 heures8 semaines en entreprise-280 heuresHoraires : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00MODALITÉS PÉDAGOGIQUESAlternance théorie et mise en situation pratique en entreprise35 heures de présentielle par semaine.**MODALITÉS DE VALIDATION**Attestation d’Entrée en Formation - Attestation de Compétences - Attestation de Fin de Formation- Titre professionnel-CCPFeuilles de présence émargées quotidiennement par l’apprenant ; grilles de positionnement et de progression en début, à mi-parcours et en fin de formation Evaluation formative tout au long de la formation ; Evaluation sommative en fin d’un module, ou en fin de formation.**les passerelles**Il n’y a pas de passerelle.Validation par bloc et equivalence possibleLe titre peut être délivré :* à l’issue d’un parcours d’accès progressif au titre par capitalisation des certificats de compétences professionnelles (CCP) qui constituent le titre professionnel.

**lIEU/CONTACT****SIGMA FORMATION**691 Avenue de la Fleuride – ZI Les Paluds13400 AubagneTél : **04 42 84 30 55**Mail : [contact-aubagne@sigma-formation.fr](file:///%5C%5C10.4.1.4%5Cadm%5CPLAQUETTE%2022-23%5Ccontact-aubagne%40sigma-formation.fr)Référente : Emmanuelle ContrerasGarant : [formation.13165@pole-emploi](file:///%5C%5C10.4.1.4%5Cadm%5CPLAQUETTE%2022-23%5Cformation.13165%40pole-emploi). |